



Logements en vente à la SACVL, de belles opportunités pour devenir propriétaire avec des conditions avantageuses.

À LA UNE



Nicolas Carrat
06 07 63 88 67
n.carrat@sacvl.fr

Marine Gutton
06 72 91 53 42
m.gutton@sacvl.fr



Nos conseillers

Devenir propriétaire, pourquoi pas vous ?

Vous êtes locataire à la SACVL depuis au moins 2 ans ? Plusieurs logements situés dans nos résidences à Lyon 3^e, 4^e, 5^e et 7^e sont disponibles à l'achat pour vivre ou investir, avec des conditions avantageuses et sécurisantes.

Les biens vendus par la SACVL sont proposés à des prix parmi les plus bas du marché. En tant que locataire, vous bénéficiez de conditions préférentielles avec **une réduction d'au moins 5%** sur le prix du bien que vous souhaitez acheter. Si vous souhaitez acquérir le logement dans lequel vous vivez et que ce dernier est disponible à la vente, **cette réduction s'élève à 10%**.

En plus de ces réductions, **vous bénéficiez d'une assurance revente** qui couvre une éventuelle perte de valeur de votre bien

lors de la revente. En cas d'accident de la vie, **une clause de sécurisation garantit le rachat de votre bien** par la SACVL pendant 5 ans, avec des solutions de relogement dans notre parc.

Découvrez nos offres 2025 dès maintenant !

<https://www.seloger.com/professionnels/agences-immobilieres/lyon-5eme-arrondissement-69005/agence-327850/>



Pour toute question ou pour être accompagné dans votre projet d'acquisition, n'hésitez pas à contacter nos conseillers !

Le début de printemps est une belle occasion de mettre en lumière des actions concrètes, que nous espérons inspirantes pour chacun d'entre vous. En tant que locataires et habitants, vous êtes au cœur de nos préoccupations. Qu'il s'agisse de mobilité facile avec le service Citiz/En autopartage Métropole de Lyon, de la revitalisation du bas des pentes de la Croix-Rousse grâce à l'acquisition de nouveaux locaux commerciaux, ou encore de projets stimulants comme l'habitat participatif rue Ravat, chaque initiative vise à répondre à vos besoins, en favorisant un mode de vie durable, solidaire et collectif.

Chacun peut être acteur de son quotidien, par des gestes simples ou en participant à des projets collaboratifs. Chaque action compte pour faire évoluer notre environnement.

Dans cette dynamique, nous facilitons aussi le parcours résidentiel, en permettant aux locataires du parc SACVL d'accéder à la propriété et d'acquérir un logement à des conditions avantageuses. Dans notre rubrique « Mode d'emploi », vous trouverez tous les détails de cette offre, avec des tarifs préférentiels pour nos locataires actuels dans les copropriétés concernées par ce dispositif. Enfin, ce numéro met en avant deux initiatives qui reflètent nos valeurs d'entraide et d'innovation sociale : le partenariat avec l'association Entre2toits pour l'intermédiation locative à la résidence Les Culattes, et le portrait inspirant d'Alexandre Aynie, directeur de l'association ANTS dont nous sommes fiers d'être mécènes. Ensemble, continuons à faire vivre nos quartiers et à bâtir une ville où chacun peut trouver sa place. Bonne lecture ! •

Raphaël Michaud
Président de la SACVL



Commerces et artisanat rue Romarin

Un nouveau souffle pour le commerce rue Terraille et rue Romarin

En mars 2025, nous devenons propriétaires de six locaux commerciaux rue Terraille et rue Romarin, dans le 1^{er} arrondissement de Lyon, prenant ainsi le relais de la Métropole de Lyon. Quatre d'entre eux accueillent déjà des commerces variés : un salon de coiffure, deux magasins de vente de vêtements et accessoires (dont un vintage), et un magasin de vente d'articles de mode et accessoires issus d'ateliers de création. Les deux autres sont encore vacants et offrent une belle opportunité pour de nouveaux projets. Nous souhaitons accueillir des activités en harmonie avec l'identité du

quartier, qui mettent l'accent sur l'artisanat, la création et les savoir-faire lyonnais... Les vitrines doivent ainsi être repensées pour être plus attractives et accueillantes, au bénéfice des commerçants comme des riverains. Mais notre engagement ne s'arrête pas là. Nous participons aussi à l'identité et l'animation du bas des pentes en travaillant sur ce qui façonne l'ambiance du quartier : les façades, les enseignes et la piétonnisation. Tout cela en concertation avec la Ville et la Métropole de Lyon. Notre ambition ? Faire du bas des Pentes un lieu toujours plus vivant et accueillant ! •

TROP FORTS

Renouvellement urbain et solidarité, un combo gagnant

Que faire des logements voués à la démolition pendant qu'ils sont encore debout ? En 2026, la résidence Les Culattes (Lyon 7) doit être détruite pour permettre la construction d'un nouvel ensemble. Plutôt que de laisser des logements vacants en attendant les travaux, nous avons choisi de les mettre à disposition de l'association Entre2Toits. Engagée pour le droit au logement pour tous, Entre2Toits pratique l'intermédiation locative : elle loue des appartements qu'elle met ensuite à disposition à des personnes rencontrant des difficultés d'accès au logement. Depuis le 1^{er} juillet 2023, les logements qui se libèrent dans la résidence Les Culattes sont donc confiés à l'association. À ce jour, 12 appartements, du T1 au T5, sont occupés par des familles. Comment ça marche ? À chaque départ de locataire, nous informons Entre2Toits de la disponibilité du logement. L'association identifie alors une famille et signe le bail avec la SACVL. Ce partenariat prendra fin à l'été 2026, date à laquelle tous les occupants devront quitter les lieux avant la démolition de l'immeuble. Une belle façon de redonner vie à nos quartiers tout en offrant une solution provisoire mais précieuse aux personnes qui rencontrent des difficultés à se loger. •



Garder votre logement tempéré sans brûler votre budget

Maintenez une température agréable
Fermez les volets la nuit et en votre absence, fermez les portes des pièces peu chauffées, placez un boudin au bas de la porte d'entrée, optez pour des brasseurs d'air et des rideaux épais.

Adoptez le numérique responsable
Éteignez ou activez le mode économie d'énergie sur vos appareils, notamment votre box internet, avant d'aller dormir.

Régulez votre chauffage
19°C dans les pièces de vie et 17°C dans les chambres.

Optez pour des ampoules LED
Performantes par temps froid, elles consomment peu et s'allument instantanément. Elles émettent peu de chaleur, ce qui les rend idéales pour la période estivale à venir.

Chauffez de manière ciblée
Privilégiez le chauffage aux heures où vous êtes chez vous, plutôt que de maintenir une température constante toute la journée.

Utilisez les programmes éco
Pour vos appareils comme le lave-linge ou le lave-vaisselle, préférez des cycles longs à basse température pour consommer moins d'eau et d'énergie.



Un projet à vivre et à concevoir

Dans le 2^e arrondissement, un projet d'habitat participatif prend forme au 22 rue Ravat. Dans un ensemble immobilier mixte associant crèche, habitat inclusif (porté par l'association L'Envol), et logements sociaux, il propose d'impliquer les futurs habitants dans la conception de leur espace de vie. Accompagné par Chez Moi Demain (une association experte des projets d'habitat participatif), un groupe d'habitants s'est constitué dès le commencement du projet. Ensemble, ils participent activement à la conception des logements comme l'orientation des pièces et le choix des matériaux, et imaginent leurs espaces communs. Cette démarche collective porte ses fruits puisqu'ils ont choisi de créer une cuisine, une bibliothèque, une buanderie et même une chambre d'amis partagée. Pour les accompagner, Chez Moi Demain et la SACVL organisent des réunions bimestrielles, tandis que le groupe d'habitants se réunit régulièrement pour faire vivre la démarche. Ce projet à forte valeur sociale devrait être livré fin 2026/début 2027. Une initiative à suivre de près ! •

ÉVÉNEMENTS



Le jardinage, terreau de convivialité à Albert Laurent

En 2024, la résidence Albert Laurent (Lyon 8) a vibré au rythme du jardinage. La mise en culture et l'entretien des bacs ont été au cœur de l'activité. Les résidents se sont impliqués dans le désherbage, le paillage et la plantation de plantes en tout genre. Les enfants ont pu participer à de nombreux ateliers et un concours de dessin leur a permis de laisser libre cours à leur imagination en dessinant le potager de leurs rêves. L'événement phare de l'année a été la Fête au Jardin, qui a rassemblé près de 90 participants. Au programme : jeux, découvertes botaniques et sensibilisation au gaspillage alimentaire. Les résidents ont pu mettre en pratique leurs nouvelles connaissances et célébrer ensemble les fruits de leur travail collectif. Ces initiatives doivent leur succès à nos partenaires, qui ont permis de proposer aux résidents un programme riche et varié, alliant sensibilisation environnementale, créativité artistique et apprentissage pratique. En 2025, de nouveaux projets se profilent. Restez connectés ! •

CHIFFRES CLÉS

Une nouvelle tarification progressive de l'eau de la Métropole de Lyon

selon votre consommation depuis le 1^{er} janvier 2025

€	€€	€€€
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
0 € TTC/m ³	1,37 € TTC/m ³	2,74 € TTC/m ³

+ redevances et taxes diverses de 2,06€TTC par m³

Par exemple, pour une consommation annuelle de 100m³ pour 3 personnes :

- Consommation d'eau = (100-12) x 1,37
- Taxes et redevances = 100 x 2,06

Soit une facture annuelle de 326,56€ TTC.

En savoir + > <https://www.eauidugrandlyon.com/actualites/tarification-solidaire-environnementale-en-vigueur-au-1er-janvier/>

Quand sport et technologie favorisent l'inclusion

Diagnostiqué d'une sclérose en plaques en 2012, Alexandre Aynie a transformé cette épreuve personnelle en motivation. Ancien infirmier puériculteur puis cadre formateur, il découvre l'association ANTS en 2018. Séduit par le projet, il en prend la présidence fin 2022 avec une mission claire: redonner un nouvel élan à cette initiative qui lui tient à cœur.

Pouvez-vous nous en dire plus sur l'association ANTS ?

Alexandre : La mission principale d'ANTS (*Advanced Neuro-rehabilitation & Sport*), est de favoriser l'inclusion des personnes avec un déficit moteur par l'accès à l'activité physique adaptée et aux nouvelles technologies. Cela se concrétise par la création de salles comme la salle S.P.O.R.T., à Lyon, inaugurée en 2019. Elle offre un encadrement individuel pour diverses activités comme le vélo à électrostimulation, la verticalisation, la marche avec barres parallèles, etc.

ANTS est un véritable lieu de vie où des personnes aux parcours singuliers se rencontrent, et nous avons aujourd'hui 160 adhérents.



Comment le mécénat avec la SACVL a vu le jour ?

A : Après une première rencontre, j'ai repris contact avec la SACVL en 2024, face à des difficultés financières. C'est ainsi que s'est mis en place ce premier mécénat. Cette subvention sert à payer les abonnements de certains de nos adhérents. Ces derniers paient 40€ par mois alors qu'en réalité, le coût réel est de 165€. Ce mécénat va combler cet écart, notamment pour ceux qui n'ont pas pu solliciter la MDPH*. Ce soutien nous a permis de clôturer l'année et ouvre de belles perspectives pour 2025.

Quels sont les projets à venir pour ANTS ?

A : Nous envisageons l'acquisition d'un vélo plus performant et, surtout, la recherche de locaux plus grands à Lyon, car nous avons une liste d'attente d'adhérents que nous ne pouvons pas accueillir, faute d'espace. Pour 2026-2027, nous envisageons également d'ouvrir de nouvelles salles. Avec 3,5 millions de personnes à mobilité réduite en France, nous souhaitons développer ce modèle unique pour changer des vies, comme celle de Mickaël, un trentenaire paraplégique. En deux ans, il a perdu 30 kg, pris 20 kg de muscle, et a retrouvé une autonomie totale pour ses déplacements. À présent, il se sent fort physiquement et psychologiquement. Parmi nos 160 adhérents, j'ai 160 histoires différentes à raconter comme celle-ci. ANTS, qui signifie aussi fournis en anglais, symbolise la force du collectif et c'est cette philosophie qui guide notre projet : permettre aux personnes handicapées de réaliser de belles conquêtes sportives et d'améliorer leur quotidien. •

En savoir +

> <https://www.youtube.com/watch?v=3CTyYJOWnu8>

* Maison Départementale pour les Personnes Handicapées

À SAVOIR

Indice de durabilité, késako ?

Il a récemment fait son apparition dans les rayons des supermarchés et des magasins d'électronique. Son objectif ? Informer les consommateurs sur la réparabilité et la fiabilité des produits (TV, lave-linge, etc.) grâce à un système de notation, pour des choix de consommation plus responsables et durables.

- **La réparabilité :** elle concerne l'accessibilité de la documentation technique, la facilité de démontage, ou encore la disponibilité et le coût des pièces détachées.
- **La fiabilité :** elle évalue la résistance aux contraintes et à l'usure, la facilité de la maintenance et de l'entretien, l'existence d'une garantie commerciale, etc.

Les produits sont évalués sur une échelle de 1 à 10, accompagnée d'un code couleur allant du vert au rouge et d'un pictogramme en forme de sablier, dont le niveau de remplissage varie selon la note.

À ce jour, cette étiquette ne concerne pas encore tous les produits, mais son déploiement pourrait s'étendre à davantage de catégories à l'avenir.

En savoir +

> https://www.economie.gouv.fr/particuliers/tout-savoir-sur-lindice-de-durabilite#qu-est-ce-que-l-indice-de-durabi_0

MODE D'EMPLOI



Avec Citiz, simplifiez vos déplacements

citiz
en auto
PARTAGE
Métropole de Lyon



> **À Lyon, le service d'autopartage Citiz est devenu un service public de la Métropole depuis le mois d'avril 2024** et vient compléter les autres modes de déplacements tels que les transports en commun ou Vélo'v.

Citiz/En autopartage Métropole de Lyon offre la possibilité d'accéder à une voiture en cas de besoin sur une trentaine de communes du territoire, sans les contraintes liées à la possession d'une voiture. Géré par LPA Mobilités, ce service propose une solution pratique et flexible. En complément des locaux à vélos que nous installons petit à petit dans les résidences, c'est un ingrédient de plus pour se déplacer durablement.

Comment ça marche ?

1. Inscription en ligne ou en boutique.
2. Choix de la formule (avec ou sans abonnement).
3. Réservation du véhicule adapté à votre besoin (de la citadine au minibus).
4. Récupération du véhicule dans une station dédiée (<https://grandlyon.citiz.coop/stations>)
5. Déplacement libre (même en Europe !).

6. Restitution du véhicule dans sa station de départ. Le carburant, l'assurance, l'entretien... tout est inclus ! Vous ne payez que ce que vous consommez.

« **L'objectif ? Disposer du véhicule dont vous avez besoin, au moment et pour la durée qui vous convient.** »

Citiz/En autopartage Métropole de Lyon, c'est la solution clé en main pour ceux qui n'ont pas de voiture ou qui souhaitent s'en séparer. Vous faites des économies en ne payant que vos besoins réels. Fini les locations de garage, les frais d'assurance, le leasing, les vidanges et les factures d'essence ! Et puis moins de voitures en circulation, c'est aussi moins de pollution et une ville plus agréable pour tous.

Pour en savoir plus :

> <https://grandlyon.citiz.coop>
☎ 04 72 41 67 12
✉ citiz@lpa.fr